

Tension serbo-kosovare devant le tribunal de Colmar

Kosovo L'ex-commandant de l'UCK et ancien Premier ministre devra encore patienter pour être fixé sur son sort.

Laurent Geslin
Envoyé spécial à Colmar

Je ne suis pas quelqu'un qui fuit la justice, j'ai honoré toutes les lois, toutes les juridictions. Mais la demande de la Serbie est motivée par des questions politiques, c'est un piège. Cette situation est une insulte à la communauté internationale et une insulte à la France." C'est sous les vivats d'une foule compacte de citoyens du Kosovo expatriés en France et en Suisse que l'ancien commandant de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) et ancien Premier ministre Ramush Haradinaj est sorti de la Chambre d'instruction de la cour d'appel de Colmar.

"Pour Belgrade, la justice internationale ne vaut rien, alors pour moi la justice serbe ne vaut rien non plus", a-t-il expliqué. Arrêté le 4 janvier dernier à l'aéroport de Bâle-Mulhouse-Fribourg et depuis assigné à résidence dans un hôtel de Strasbourg, sur la base d'une notice Interpol émise par la Serbie en octobre 2004, l'homme va devoir encore patienter quelques semaines pour connaître son sort. Ramush Haradinaj a déjà été inculpé à deux reprises par le Tribunal pénal international de La Haye (TPIY) et définitivement blanchi en 2012 pour des faits remontant à 1998, après la disparition dans des circonstances étranges de nombreux témoins à charge de l'accusation.

Soupçonné de torture et de meurtres

Selon la demande d'extradition de Belgrade qui a motivé l'arrestation en France, l'ancien militaire est cette fois-ci soupçonné d'avoir participé à la torture et au meurtre de civils albanais, roms et serbes entre le 12 et le 15 juin 1999, dans la "zone opérative" de la Dukagjin où il exerçait le commandement de la guérilla et où d'intenses combats opposèrent les séparatistes albanais aux forces serbes. Le 9 juin 1999, la Serbie avait accepté l'accord technique de Kumanovo permettant le

déploiement des troupes de l'Otan sur le territoire de la province. Le lendemain, la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies était acceptée, transférant théoriquement la responsabilité du Kosovo à la communauté internationale. Cependant, le 12 juin, les soldats de l'Otan ne s'étaient pas encore partout déployés, notamment dans les régions de l'Ouest. Qui donc est alors compétent pour juger les crimes attribués à Ramush Haradinaj ? C'est le point sur lequel vont devoir se prononcer les juges.

"La Serbie vous demande de briser les résolutions des Nations unies et de briser les jugements du Tribunal pénal international", s'est emportée l'avocate du prévenu, avant d'ajouter "craindre pour la vie de son client" si ce dernier venait à être extradé vers la Serbie. Les magistrats, qui rendront leur verdict le 27 avril prochain, devront aussi déterminer si l'accusé a la possibilité de recevoir à Belgrade un procès équitable. Dans l'atmosphère surchauffée de la Chambre d'instruction, envahi par les partisans de l'ancien Premier ministre, l'avocat général a pour sa part estimé que les réserves exprimées dans le rapport d'évaluation de l'Union européenne publié à l'automne dernier sur les progrès de la Serbie vers l'intégration, notamment dans le domaine de la justice, n'étaient pas suffisantes pour refuser une extradition.

Embarras français

"Pour nous, Ramush Haradinaj, c'est le général de Gaulle du Kosovo, si la France veut maintenir la paix dans les Balkans, il va falloir le relâcher", explique Mustaf Alimusaj, représentant en France du mouvement de l'ancien Premier ministre, l'Alliance pour le futur du Kosovo (AAK). Paris se retrouve en effet dans une situation diplomatique pour le moins inconfortable, alors que les négociations sous l'égide de l'Union européenne entre Belgrade et Pristina sur la "normalisation des relations" entre les deux capitales sont au point mort. Dans un contexte régional tendu où les provocations se multiplient depuis quelques mois, des élections législatives anticipées pourraient aussi être bientôt organisées au Kosovo. Reste à savoir si Ramush Haradinaj pourra y tenir une place et si l'AAK, officiellement dans l'opposition, tirera parti de l'image de héros de son chef.

**Ramush
Haradinaj
a déjà
été inculpé
à deux reprises
par le TPIY.**